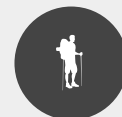


Etape 1 : Chaillol - Chabrillac

Champsaur-Valgaudemar - Saint-Michel-de-Chaillol



Vue sur le bocage du Champsaur, les sommets du Gapençais et les formes minérales du Dévoluy (CDRP05)



Cette étape de 14 km, en balcon sur le Champsaur, est très attrayante par la diversité du parcours, tantôt en forêt, tantôt dégagé sur le panorama, dominé par les falaises du massif de Chaillol. Le point de départ se situe à la station de ski de Chaillol. Le sentier passe juste sous les falaises du pic Queyrel pour redescendre jusqu'à la maison forestière de Subeyrannes et enfin rejoindre le hameau des Infournas Hauts puis de Chabrillac.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 15.4 km

Dénivelé positif : 684 m

Difficulté : Facile

Type : Étape

Itinéraire

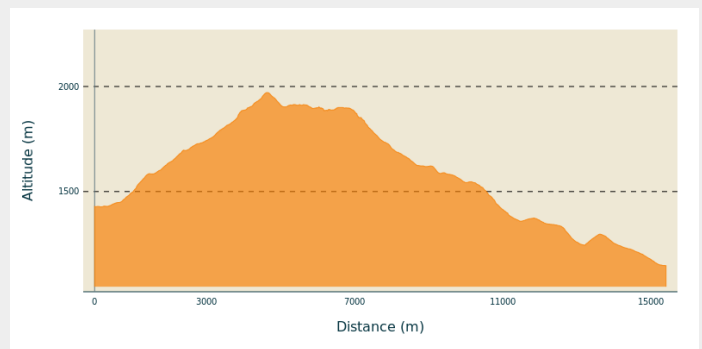
Départ : Chaillol

Arrivée : Chabrillac

Balisage :  GRP

Communes : 1. Saint-Michel-de-Chaillol
2. Saint-Bonnet-en-Champsaur

Profil altimétrique



Altitude min 1147 m Altitude max 1971 m

Depuis la station de Chaillol, emprunter la piste qui part sous le téléski de la Sellette. Une fois à Lou Dévès (1755 m), quitter la piste et prendre à gauche la piste qui mène à Clos-Chenu (1760 m). Là, prendre à droite une piste carrossable qui monte vers les Gounitz (1860 m) et se transforme assez vite en sentier. Il rejoint un peu plus haut un autre sentier qui vient du col de la Pisse : poursuivre à gauche vers La Lozière (2035 m) point culminant de l'étape. Laisser à droite le sentier qui va au col du Viallet et continuer tout droit vers Champ Fourier (1900 m). Tout d'abord en forêt, le sentier est parfois détérioré par les animaux (vaches, sangliers). Puis il quitte le couvert des arbres et de nouveau en balcon, en dessous des falaises du Queyrel, il offre à la vue le bocage du Champsaur, les sommets du Gapençais et les formes minérales du Dévoluy. En contrebas, les lacs de Barbeyroux, de l'Ollagnier, le Drac et le plan d'eau de Saint-Bonnet égayent de leur bleu le camaïeu de vert du bocage champsaurin. A Rocher Roux (1840 m) tourner à gauche en laissant à droite le sentier qui monte au col de l'Escalier.

De Souréou (1720 m) à Pré Brasq (1680 m) les lacets descendent tranquillement dans la forêt. Le sentier fait alors place à une piste non carrossable : prendre à droite, passer à Philibert (1621 m) avant de rejoindre la maison forestière de Subeyrannes (1550 m). Le son cristallin de la jolie fontaine et les tables de pique-nique donnent envie de s'y asseoir pour une halte rafraîchissante. Un agréable sentier descend ensuite vers le hameau des Infournas Hauts (1373 m) où le gîte des Ecrins permet de faire étape.

Du panneau de départ aux Infournas Hauts (1373 m), prendre la route sur la gauche et traverser le pont. Poursuivre sur la route goudronnée sur une cinquantaine de mètres puis prendre la piste à gauche juste après le hangar agricole en direction de Chabrillac. Au col de Blache (1380 m), quitter la piste pour un beau sentier sur la droite qui chemine en forêt jusqu'au croisement de Gourjou (1260 m). De là, hors GRP il est possible d'aller en 10 mn à la chapelle des Pétètes, monument historique incontournable du Champsaur, sculptée de poupées par un berger amoureux... Le sentier croise la D 123 puis remonte dans le bois, se transforme en piste et arrive sur une route goudronnée qu'il faut suivre à droite (la croix à gauche est peu visible). Au hameau de Chabrillac (1150 m), il est possible de faire étape au gîte « Le Cairn » d'où la vue est superbe sur les crêtes qui entourent le col du Noyer.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1560m d'altitude !